



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 5 Mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

**Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI ,
Nadine FRANCON Adjointes au Maire**

**Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENY,
Laurent LENAIN, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud
VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen
DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU, Conseillers Municipaux**

Pouvoirs : Fulvio LUZI (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Gilles
QUÉMARD (*pouvoir à Mr ALESI*) - Graziella ÉBELY (*pouvoir à Mme
GAIME*)

Absents : Alexis CHAMEREAU - Vanessa MIERMON

Secrétaire de séance : Jean ALESI

Formant la majorité des membres en exercice.

2026-06 Budget Primitif 2026 « Assainissement »

Le projet de Budget Primitif « Assainissement » de l'exercice 2026, conforme à l'instruction M49, s'élève dans sa globalité à 3 197 000,00 €. Il s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 2 227 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté	1 787 512,07 €
Recettes d'ordre (Amortissements travaux)	199 792,14 €
Opérations Patrimoniales	139 562,79 €
Subvention d'investissement	100 133,00 €

DEPENSES 2 227 000,00 €

Dont :

Immobilisations incorporelles	424 500,00 €
Immobilisations corporelles	1 504 893,02 €
Immobilisations en cours	150 000,00 €
Dépenses d'ordre (Amortissements subventions)	8 044,19 €
Opérations Patrimoniales	139 562,79 €

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES 970 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté	302 025,49 €
Recettes réelles	220 000,00 €
Recettes d'ordre (Amortissements subventions)	8 044,19 €
Autres produits exceptionnels	439 930,32 €

DEPENSES

970 000,00 €

Dont :

Dépenses réelles	126 207,86 €
Dépenses d'ordre (Amortissement travaux)	199 792,14 €
Charges exceptionnelles	644 000,00 €

Après avis favorable de la commission des finances du 2 Mars 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le Budget Primitif « Assainissement 2026 », étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section d'exploitation qu'en investissement.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 10 mars 2026

Le Maire,



Philippe KELLNER

